|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document C19/111-F** |
| **11 juin 2019** |
| **Original: anglais** |
| COMPTE RENDUDE LASÉANCE PLÉNIÈRE INAUGURALE |
| Lundi 10 juin 2019 de 9 h 35 à 12 h 30 |
| **Président faisant fonction**: M. F. BIGI (Italie) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sujets traités | Documents |
| 1 | Ouverture de la session de 2019 du Conseil | – |
| 2 | Présidence de cette session du Conseil | – |
| 3 | Allocution du Président faisant fonction | – |
| 4 | Présidence et Vice-Présidence de la Commission permanente de l'administration et de la gestion | – |
| 5 | Allocution du Secrétaire général sur l'état de l'Union | – |
| 6 | Déclarations de ministres | – |
| 7 | Adoption du projet d'ordre du jour de la session de 2019 du Conseil | [C19/1](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0001/fr) |
| 8 | Attribution des documents | [C19/DT/1](https://www.itu.int/md/S19-CL-190610-TD-GEN-0001/fr) |
| 9 | Projet de programme de gestion du temps | [C19/DT/2(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S19-CL-190610-TD-GEN-0002/fr) |
| 10 | Questions d'organisation | – |
| 11 | Rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique et l'activité de l'Union pour l'exercice 2018-2019 | [C19/35 + Add.1](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0035/fr) |
| 12 | Plans opérationnels de l'UIT pour la période 2020-2023 | [C19/28](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0028/fr) |

# 1 Ouverture de la session de 2019 du Conseil

1.1 Le Secrétaire général déclare ouverte la session de 2019 du Conseil et souhaite la bienvenue à tous les délégués.

# 2 Présidence de cette session du Conseil

2.1 Le Secrétaire général annonce que le Président du Conseil, M. Elsayed Azzouz (Égypte), est dans l'incapacité de participer à cette session en raison d'une urgence qui le retient dans son pays et que le Vice-Président, M. Saif Bin Ghelaita (Émirats arabes unis), n'est pas suffisamment préparé pour remplacer M. Azzouz au pied levé. Conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Conseil, le Secrétaire général propose en conséquence que cette session soit présidée par le doyen du Conseil, M. F. Bigi (Italie).

2.2 Il en est ainsi **décidé**.

2.3 Le conseiller de l'Égypte remercie M. Bigi d'avoir accepté de présider la session en l'absence de M. Azzouz.

# 3 Allocution du Président faisant fonction

3.1 Le Président faisant fonction déclare avoir accepté d'emblée de présider cette session parce qu'il croit fermement à la coopération internationale et à la volonté de l'Union d'améliorer sans cesse les télécommunications partout dans le monde. Dans le sillage de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18), les participants à la session de 2019 du Conseil sont appelés à examiner de nombreuses questions importantes et à préparer plusieurs manifestations de grande envergure. Compte tenu des divergences d'opinion sur certains points, l'orateur invite les conseillers à travailler en bonne intelligence, dans un esprit de collaboration, et à tenir des consultations informelles sans délai afin d'aplanir ces divergences.

# 4 Présidence et Vice-Présidence de la Commission permanente de l'administration et de la gestion

4.1 Le Secrétaire général rappelle que, à sa session extraordinaire tenue à la fin de la PP-18, le Conseil a élu Mme Stella Erebor (Nigéria) en tant que Présidente de la Commission permanente de l'administration et de la gestion en vue de sa session de 2019, et a décidé que M. Dirk-Olivier von der Emden (Suisse) continuerait d'exercer la fonction de Vice-Président. Il propose que Mme Lindl Rowe (Australie) soit élue comme seconde Vice-Présidente.

4.2 Mme Lindl Rowe est **élue** par acclamation.

# 5 Allocution du Secrétaire général sur l'état de l'Union

5.1 Le Secrétaire général prononce l'allocution sur l'état de l'Union disponible à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/osg/speeches/Pages/2019-06-10.aspx>.

5.2 Le Conseil observe une minute de silence en mémoire des deux fonctionnaires de l'UIT, Mme Maygenet Abebe et M. Marcelino Tayob, qui ont perdu la vie dans l'accident d'avion de la compagnie Ethiopian Airlines, le 10 mars dernier.

5.3 Le conseiller de l'Arabie saoudite dit que son gouvernement appuie sans réserve le rôle central que joue l'UIT dans la promotion des partenariats et de la coopération, comme en témoigne le document de projet sur la formation et les ressources humaines à l'UIT, qui sera signé après la séance inaugurale.

5.4 Le conseiller du Burkina Faso se prononce en faveur des efforts que le Secrétaire général déploie actuellement en vue d'établir un dialogue entre, d'une part, des ministres africains des technologies de l'information et de la communication et, d'autre part, des représentants de la Fédération de Russie et de la Chine, entre autres.

# 6 Déclarations de ministres

6.1 Des déclarations sont prononcées par M. Claude Isaac Dé (Ministre de l'économie numérique et de la poste, Côte d'Ivoire), M. Karol Okoński (Secrétaire d'État, Ministère des affaires numériques, Pologne) et Mme Ursula Owusu-Ekuful (Ministre des communications, Ghana).

6.2 M. Claude Isaac Dé (Ministre de l'économie numérique et de la poste, Côte d'Ivoire) confirme, tel qu'annoncé à la PP-18, que son gouvernement multiplie par huit le montant de sa contribution financière à l'UIT, qui passe à deux unités contributives.

6.3 M. Karol Okoński (Secrétaire d'État, Ministère des affaires numériques, Pologne) annonce que la Pologne accueillera la 15ème édition du Forum sur la gouvernance de l'Internet en 2020.

6.4 Mme Ursula Owusu-Ekuful (Ministre des communications, Ghana) dit que, conformément à la Résolution 212 (Dubaï, 2018) de la PP et afin d'assurer la continuité des activités, son pays a fait un don en vue d'optimiser la conception et la structure des futurs locaux du siège de l'UIT.

# 7 Adoption du projet d'ordre du jour de la session de 2019 du Conseil (Document [C19/1](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0001/fr))

7.1 La Secrétaire de la plénière, présentant le Document C19/1, dit que la structure de l'ordre du jour est la même que les années précédentes. À ce jour, 44 contributions au total ont été reçues d'États Membres.

7.2 Le projet d'ordre du jour de la session de 2019 du Conseil (Document C19/1) est **adopté**.

# 8 Attribution des documents (Document [C19/DT/1](https://www.itu.int/md/S19-CL-190610-TD-GEN-0001/fr))

8.1 La Secrétaire de la plénière présente le Document C19/DT/1.

8.2 Un conseiller propose que le Document C19/INF/13(Rév.1) devienne un document du Conseil sans traduction, pour examen au titre du point 1.1 de l'ordre du jour, étant donné qu'il devra être approuvé par le Conseil avant d'être soumis au Forum politique de haut niveau en septembre 2019.

8.3 Une conseillère propose d'attribuer le Document C19/INF/14, qui porte sur un cas de fraude dans un bureau régional, à la Commission permanente de l'administration et de la gestion, et de le traduire dans toutes les langues.

8.4 Le Conseil **approuve** le Document C19/DT/1 moyennant ces deux modifications.

# 9 Projet de programme de gestion du temps (Document [C19/DT/2(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S19-CL-190610-TD-GEN-0002/fr))

9.1 La Secrétaire de la plénière présente le Document C19/DT/2(Rév.1).

9.2 En réponse à la question d'un conseiller, le Président faisant fonction dit que les groupes formels chargés de l'étude de questions importantes seront établis plus tard pendant la session, mais que des consultations informelles devront être entamées dès que possible afin de concilier les différents points de vue.

9.3 Le Conseil **approuve** le Document C19/DT/2(Rév.1).

# 10 Questions d'organisation

10.1 La Secrétaire de la plénière indique que les séances du Conseil se tiendront comme d'habitude de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 tous les jours, à l'exception de celle du vendredi matin, qui se tiendra de 9 heures à midi. Comme de coutume, l'interprétation et la documentation seront assurées dans les six langues officielles de l'Union. Le sous-titrage en anglais des débats en plénière et en Commission permanente sera présenté dans la salle et sur le web. Tous les documents seront accessibles sur la page web du Conseil et au moyen de l'application C19 Sync.

10.2 Il est **pris note** des informations relatives à l'organisation des travaux de la session de 2019.

# 11 Rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique et l'activité de l'Union pour l'exercice 2018-2019 (Document [C19/35 et Addendum 1](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0035/fr))

11.1 Le Vice-Secrétaire général présente le Document C19/35 et son Addendum 1, qui couvrent la période qui s'est écoulée depuis la dernière session du Conseil et donnent un aperçu des progrès accomplis en vue de la réalisation des buts et des cibles de l'Union ainsi que des objectifs propres aux Secteurs et intersectoriels. La présentation est axée sur les résultats et se fonde sur des données probantes, et des résultats analytiques mettent en évidence l'ensemble des progrès accomplis concernant la réalisation du Programme Connect 2020 et les indicateurs fondamentaux de performance approuvés par les membres dans les plans opérationnels des trois Secteurs et du Secrétariat général. Des éléments importants sont présentés dans le rapport annuel concernant de nouvelles pages web sur le site web de l'UIT.

11.2 Un représentant du Secrétariat fait un exposé sur les pages web modernes et adaptées aux dispositifs mobiles ("Temps forts de l'UIT en 2018", disponibles à l'adresse [www.itu.int/highlights-2018](http://www.itu.int/highlights-2018)) qui présentent les principaux progrès accomplis et résultats obtenus par l'UIT et ses membres en 2018.

11.3 Un conseiller se félicite des nouvelles pages web intuitives, qui pourraient servir de modèle pour l'élaboration à venir du site web de l'UIT.

11.4 Le Document C19/35 et son Addendum 1 sont **approuvés**.

# 12 Plans opérationnels de l'UIT pour la période 2020-2023 ([Document C19/28](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0028/fr))

12.1 Le Vice-Secrétaire général présente le Document C19/28, qui contient une version de synthèse des projets de Plans opérationnels quadriennaux glissants des trois Secteurs et du Secrétariat général pour la période 2020-2023. L'objectif est de fournir une vue d'ensemble de la planification opérationnelle à l'échelle de l'Union dans un seul document, en adoptant une approche simplifiée entre les Secteurs et le Secrétariat général et un format conforme au plan stratégique de l'UIT pour 2020-2023. Le projet de plan de chaque Secteur a été examiné par le groupe consultatif du Secteur concerné et le plan du Secrétariat général a été examiné par les groupes consultatifs des trois Secteurs. Un projet de Résolution pour l'adoption des plans opérationnels annuels quadriennaux glissants de l'Union est reproduit dans l'Annexe 3 du document.

12.2 L'Adjointe au Directeur du BR présente le plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-R pour la période 2020-2023, en mentionnant que certains indicateurs de résultat seront examinés à la suite d'une demande formulée par le GCR; l'Adjoint au Directeur du TSB présente celui de l'UIT-T, en attirant l'attention sur l'augmentation du nombre de nouveaux Membres de Secteur et Associés; l'Adjoint à la Directrice du BDT présente celui de l'UIT-D; et le Vice-Secrétaire général présente celui du Secrétariat général.

12.3 Les conseillers accueillent avec satisfaction ce nouveau format synthétique, qui permettra de se référer plus facilement au document et aidera à renforcer l'idée d'une UIT unie dans l'action.

12.4 Un conseiller suggère que le plan opérationnel du Secrétariat général soit examiné par le Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines (GTC-FHR) et dit souhaiter obtenir de plus amples renseignements sur le contexte et les priorités essentielles pour l'UIT-T. L'orateur souligne l'importance de l'objectif intersectoriel I.6 visant à réduire les cas de chevauchement et de double emploi et considère que l'objectif intersectoriel I.5 portant sur l'environnement durable devrait être appliqué également à l'échelle de l'UIT. Il est demandé de renforcer la coordination en ce qui concerne les niveaux d'incidence pour les différents risques. Par souci de cohérence, les résultats attendus pour l'UIT-T et l'UIT-D devraient aussi être assortis d'une cible pour 2023. En outre, il sera utile d'observer les tendances au fil des cycles concernant les indicateurs fondamentaux de performance.

12.5 Un conseiller demande des clarifications sur la manière de rationaliser la charge de travail du BDT, en particulier afin d'éviter les risques de double emploi, et sur le processus d'identification d'éventuels nouveaux domaines de collaboration.

12.6 Le Vice-Secrétaire général se félicite de l'appréciation exprimée à l'égard du nouveau format, en notant que la cohérence serait améliorée plus avant dans de futures versions révisées. La coordination intersectorielle est un domaine important qui appelle des efforts supplémentaires. L'UIT s'efforce d'organiser des réunions sans papier et a également mis sur pied un Groupe spécial chargé du passage au numérique pour ses processus internes. Des efforts considérables sont déployés dans le domaine de la gestion des risques et le Secrétariat sera heureux de fournir de plus amples informations à cet égard, que ce soit plus tard durant cette session ou dans la prochaine version du rapport.

12.7 En réponse aux observations et aux questions formulées, la Directrice du BDT dit que les coûts associés aux réunions préparatoires régionales et à la CMDT prévues en 2022 et en 2023 sont liés à la documentation. Le BDT est en train d'étudier la manière d'améliorer son cadre de gestion des risques et espère fournir des informations supplémentaires au Conseil à sa session de 2020. Il a adopté une approche fondée sur le regroupement, visant à établir un lien entre ses activités et les Résolutions et Recommandations pertinentes, et met tout en œuvre pour faire en sorte que ses travaux se rattachent à ceux du BR et du TSB, l'objectif étant d'obtenir les meilleurs résultats possibles de la manière la plus efficace.

12.8 Le Directeur du BR, en réponse à une question, fait savoir que le montant relativement élevé des ressources financières attribué au titre du produit R.1-1 pour l'exercice 2023 est associé aux coûts liés à l'organisation de la CMR-23, qui se tiendra précisément en 2023.

12.9 En réponse à une question, le Chef du Département de la gestion des ressources financières dit que les dispositions de la Décision 535 du Conseil relatives à une méthode d'imputation des coûts ont été respectées dans la ventilation des ressources entre les objectifs et les buts présentée dans les Annexes 1 et 2 du Document C19/28.

12.10 Étant entendu que le plan opérationnel du Secrétariat général sera examiné par le GTC-FHR, le Conseil **approuve** les projets de plans opérationnels quadriennaux glissants de l'Union et **adopte** la Résolution reproduite dans l'Annexe 3 du Document C19/28.

Le Secrétaire général: Le Président faisant fonction:

H. ZHAO F. BIGI